

COMpte-rendu de la réunion ORDINAIRE DES REPRESENTANTS DE PROXIMITE

11 octobre 2021

Présents pour la direction de Provence-Alpes:

Samuel Peltier directeur régional, Marilyne Camacho responsable des ressources humaines, Béatrice Nivois déléguée antenne et contenus, Stéphanie Manucci-Serre interlocutrice ressources humaines, Anne de Geoffroy secrétaire de direction antenne Provence-Alpes, Laurence Grandrémy directrice déléguée du centre d'exploitation Sud.

Présents pour les représentants de Proximité : Marc Civallero, Rémy Dupont, Claire Lacroix, Sébastien Lebailly.

Préambule

La Direction se félicite, à juste titre, d'une grosse semaine d'actualité avec les obsèques de Bernard Tapie, les inondations, et tiens à féliciter la ligne éditoriale choisie et la réussite technique pour ces couvertures tant sur le linéaire que sur le web. « *Nous avons été à la hauteur des attentes. Je suis fier de ce que nous avons mis à l'antenne* ».

D'ailleurs, les félicitations ont été internes et externes.

10 heures d'antenne au cœur de l'actualité lui permettent d'annoncer « voilà ce qu'il /je/ compte faire face à l'arrivée de BFM. Notre meilleure arme est notre travail et notre capacité à réagir face à la concurrence qui est une saine émulation ».

Cependant, concernant la couverture du décès, de l'hommage et des obsèques de Bernard Tapie, nous souhaitons à ce stade (sans jeu de mots) du compte-rendu en évoquer le traitement médiatique sur notre antenne.

Tout d'abord une mise au point : il ne s'agit pas là de remettre en cause la décision de traiter cette information (décès, obsèques). Il ne s'agit pas non plus de remettre en cause le travail des salariés de France 3 Provence-Alpes qui ont fait preuve de réactivité tout en suivant les consignes éditoriales de leur encadrement (directeur régional, déléguée aux programmes et rédactrice en chef) mais bien de susciter une réflexion.

Suite à de nombreux échanges avec des salariés (ayant travaillé ou pas sur les différentes éditions spéciales autour de Bernard Tapie), le moins que nous puissions dire c'est que nous en avons fait « un peu trop » en évitant d'écorner son image pourtant controversée.

Nous avons de nombreuses fois pu entendre que « les Marseillais » étaient venus en nombre rendre hommage à l'homme qui a contribué à faire gagner la Coupe de la Ligue des Champions en 1993 à l'OM.

Les Marseillais étaient tout simplement pour la plupart des supporters, entre 3 et 4 000 dans le stade au moment de l'hommage et à peu près le même nombre le jour des obsèques. Nous sommes loin, très loin, du tout Marseille en recueillement.

En revanche nous avons peu entendu parler de certains pans de sa vie comme par exemple l'affaire du Crédit Lyonnais ou l'affaire VA-OM... ou encore de ses 160 jours de détention pour corruption dont une partie effectués à la prison des Baumettes.

Dans ce compte rendu

Préambule
Missions à l'étranger
Champagne
Stationnement Chanot
Test PCR
Planning
Bureaux neufs
Mercato
Concur
Coups de blush
Sport... ou pas
Les masques noirs arrivent !

La direction argumente et explique que ce n'était pas le « bon moment » pour parler de tout cela et qu'une soirée spéciale « documentaires sur Tapie » a permis d'en parler (certes mais c'était entre minuit et deux heures du matin).

Bref l'encadrement a joué la carte de l'émotion, du suivisme et le jour des obsèques du partenariat avec les autres médias locaux dont la Provence... dont il était le patron ! Difficile pour nos confrères de ne pas encenser l'homme disparu...

Nous avons pensé que cela devait être dit. Libre à chacun de penser ce qu'il veut et de prendre peut-être un peu de recul...

Pour le reste de l'antenne, certains programmes ont déjà vu le jour comme le match de gala au profit de l'UNICEF, qui voyait s'affronter 2 équipes composées d'anciens joueurs et des stars du showbiz, en direct du stade vélodrome sur le site web puis remonté sous forme de PAE avec des bonus pour une rediffusion sur le linéaire.

A venir :

Samedi 6 novembre : captation du spectacle d'Yves Pujol avec des moyens mutualisés (PA/CA) puis remontage en PAE.

Mercredi 24 novembre : programme de 52' sur les langues régionales en 2eme partie de soirée.

Dimanche 31 novembre : Marseille cassia -en direct suivi d'une version PAE remontée.

Et comme d'habitude, durant les vacances, le JT sera en grande région en alternance.

Avant de rentrer dans le vif du sujet avec les questions que les salariés nous ont soumises, la direction a souhaité faire un bilan « recrutement » et « mouvement ».

Actuellement 3 campagnes de recrutements sont en cours :

- Chef monteur pour la locale de Marseille,
- Chargé de production,
- Administrateur de production.

Préambule... suite

Parce que oui, c'est confirmé, notre administratrice de production est en passe de devenir responsable de la coordination des administrateurs de production. Bien évidemment on ne peut que la féliciter pour son travail jusqu'ici et regretter son départ.

Durant la transition, elle sera sur les 2 postes, assistée par 2 adjointes de production :

- Nogole Khodabandeh
- Caroline Parmentier (en mission).

Elles seront en charge de certaines missions que détenait l'administratrice d'antenne sans que nous en sachions le détail.

Missions à l'étranger

La « politique » des différents directeurs régionaux ayant été fluctuante au cours des années précédentes, nous avons souhaité savoir qui avait pris en charge les billets d'avion et les frais de mission des équipes parties au Mali et au Liban. Nous avons également souhaité connaître les montants dépensés pour ces deux missions.

Par le passé nous avons eu la période des missions prises en charge par la structure (associative, économique ou politique) qui organisait le déplacement, résultat les missions se sont multipliées.

Nous avons eu aussi la période des missions prises en charge par France télévisions, résultat les missions se sont raréfiées.

La question nous semblait légitime, histoire de savoir dans quelle période nous allions entrer.

« Je n'ai pas à vous répondre, cette question ne relève pas de l'instance de proximité. Et je n'ai pas à avoir ce genre de question le mois prochain... Cela n'a pas d'intérêt. » a déclaré le directeur régional qui a rajouté, exaspéré après notre insistance : *« pour le Mali les billets ont été partagés entre FTV et l'association organisatrice. Pour le Liban c'est FTV qui a pris les billets à sa charge, quant aux frais de mission c'est aussi nous qui les avons assumés. Je n'en dirai pas plus, je ne donnerai aucun montant, je ne souhaite pas entrer dans un comparatif, je ne suis pas une agence de voyage ».*

Bien... voilà qui est clair ! Clair comme un tableau du Caravage.

CHAMPAGNE !

Ça y est, le local syndical version 3.0 (on s'emballe peut-être un peu) est là. Il vous attend dès que vous passez les portes automatiques et que vous gravissez les quelques marches ; c'est l'ancien vureau de Pascal Guazil.

Mais peut-être étiez-vous déjà au courant car, semble-t-il, la pendaison de crémaillère a failli se faire sans les élus du personnel.

Stationnement Chanot

1 : C'est le nombre de collaborateur ayant fait la démarche auprès de l'IRH pour se faire rembourser le stationnement durant les nombreuses semaines d'indisponibilité du parking du Parc Chanot.

Pour le directeur, estimant que nous en avions trop fait « *cela ne valait vraiment pas la peine de tracts et autre « mise en danger » de la santé des collaborateurs* ».

Effectivement, « 1 » n'est pas représentatif du nombre de collaborateurs ayant

- Décidé de trouver des places de parking a des dizaines de minutes de marche,
- Profité des quelques places de parking aux cotés des véhicules de service,
- Tenté l'expérience du « Parking Rouet » lors des jours salvateurs négociés avec la SAFIM,
- Posé le maximum de congés pour éviter d'être sur le site durant la période,
- Décidé de reporter de contacter l'IRH à plus tard,
- Travaillé en télétravail durant une partie du temps.

A moins que l'horizon du remboursement de la moitié du montant d'un abonnement de transport en commun représente trop de démarche administrative et surtout, le choix arbitraire du montant, qui ne représente en rien le montant des frais réels de stationnement pour des collaborateurs qui justement, s'ils viennent en véhicule en ces temps si compliqués, ne peuvent pas venir en transport en commun, ait démotivé les troupes.

Test PCR

A partir du 15 octobre les tests PCR ne sont plus remboursés. Nous avons souhaité savoir si la direction allait prendre en charge le test PCR d'un salarié non vacciné dans un contexte de reportage avec obligation de présenter un pass-sanitaire .

« Seuls les tests obligatoires en plus du pass-sanitaire seront remboursés » a expliqué Marilyne Camacho. Traduction, si vous n'êtes pas vaccinés, plus de prise en charge du test par FTV .

Toutefois sachez que si vous faites un test, pour les besoins d'un tournage, en dehors des heures de travail, l'indemnité de 60 euros, est maintenue.

C'est ce qu'on appelle une politique sanitaire cohérente.

Planning

Les techniciens vidéo de régie réclament une planification à 4 semaines. Cela leur permet d'avoir de la visibilité et d'organiser ainsi au mieux leurs vies professionnelles et personnelles.

La formule semblait actée mais il semble que ce ne soit plus toujours le cas. Le chef de centre invite les collaborateurs à se rapprocher des planificatrices pour avoir accès à leur planning sur plusieurs semaines.

Bureaux neufs

En mars prochain, la Fabrique quitte la Valentine pour un nouveau bâtiment situé quelques kilomètres plus loin à Saint-Menet sur le site de la Vallée Verte. Avec ce déménagement, 250m² de bureaux vont être libérés à Chanot.

Lors du CSE extraordinaire consacré au déménagement du site de La Valentine, début septembre, la direction a précisé que cette surface reviendrait au réseau. Mais pour en faire quoi ?

Pour l'heure la Direction Régionale assure que rien n'est décidé.

Dans certaines régions, les déménagements ont donné lieu à un rapprochement physique avec France Bleu. Ce n'est pas à l'ordre du jour chez nous.

Pas plus qu'un déménagement de Chanot désormais surdimensionné.

Qui vivra verra...

Mercato

Le 1er septembre dernier notre antenne a accueilli une consœur de la rédaction nationale. Depuis cette date elle est donc rattachée à sa nouvelle région d'accueil PACA. Contrairement à ce que laisse entendre son planning.

En effet, entre les « prépa » et les « RH », elle est aussi programmée en « voyage ».

Vos élus se sont interrogés sur cette dénomination. Que recouvre-t-elle ? Elle est à Marseille ou pas ?

La RRH répond qu'à sa connaissance le logiciel de planification ne prévoit pas de case « voyage ». La RRH ajoute qu'elle était en mission tout le mois de septembre conformément au pass mobilité.

Ceci explique peut-être cela... Nos managers vont se renseigner.

Au passage, ils confirment que lorsqu'un collaborateur se déplace pour une formation ou une réunion à Paris notamment le temps de voyage est considéré comme du temps de travail mais le terme « voyage » n'apparaîtra pas dans son planning. Il devra le déclarer.

Allez comprendre...

Concur

A tous les déçus de Concur, et ils sont nombreux ; ceux qui se perdent dans les méandres d'une application injuste, peu souple, en inadéquation totale avec la réalité du terrain, qui souffrent des dénominations hermétiques à écrire pour faire valider (ou pas) une simple note de frais, sachez que... France 3 PA ne peut rien pour vous.

De l'aveu de la RRH, il n'y a « aucune marge de manœuvre sur ces outils-là. Il y a eu des portes ouvertes, des webinaires. En région, nous faisons remonter mais nous avons très peu de poids ».

Finalement, si Concur vous est pénible, il ne vous reste plus qu'à devenir ami avec un « superutilisateur » qui pourra vous dépanner.

On attend avec impatience l'arrivée de HCorpo !

Coups de blush

Depuis mi-septembre la direction de PA a suspendu le recours aux prestataires pour le maquillage.

Elle fait désormais appel à des intermittentes. Nos deux maquilleuses historiques vont continuer à travailler au minimum 8 jours par mois dont un week-end, ce qui n'était plus le cas.

Leur professionnalisme est reconnu par tous. Les élus demandent qu'elles collaborent désormais 10 jours par mois.

La RRH explique qu'elle ne souhaite pas sanctuariser plus que 8 jours cela afin d'éviter de « rigidifier l'organisation ». Si les besoins l'exigent, elles se verront proposer des jours supplémentaires mais pas question d'un quelconque engagement.

La RRH précise que de nouvelles intermittentes ont obtenu un matricule et qu'elles collaborent déjà en complément de nos deux maquilleuses.

Sport... ou pas

Nous avons été alertés par les sportifs de l'ASORTF qui, voient entrer des invités pour des enregistrements, croisent des prestataires de services, se plient au retour sur site mais ne peuvent profiter de leurs cours de sport en présentiel.

Ces derniers s'étonnaient de la volonté de la direction à refuser la pratique du sport à ses salariés ?

La réponse de la direction n'est pas des plus concluantes... En effet, il n'est nullement question de QR code (demandé dans les ERP, alors que le site n'en est pas un) ; il n'est pas non plus question de la législation relative aux salles de sport (que tout professeur de sport diplômé se doit de respecter s'il veut conserver sa carte professionnelle) ; il n'est pas question de ventilation de salle ou de jauge (qui aurait pu être géré en limitant le nombre de participants).

La direction ne souhaite tout simplement pas donner accès aux personnes non planifiées...

Les invités sont donc planifiés si on en croit ce raisonnement.

Bref, « *l'idée n'est pas de restreindre le sport aux salariés* », c'est pourtant bien ce qui se passe.

Les masques noirs arrivent !

Après quelques soucis d'homologation européenne, il est désormais possible de porter des masques de couleur noire pour éviter notamment des problèmes de reflets.

Ces masques sont achetés par la régie et distribués par le référent Covid.

Un point sera fait cette semaine à Vendargues pour la mise en place de cette distribution.

Encore une preuve, s'il en fallait une de plus, de l'inefficacité de la Centrale d'Achat de la Fabrique !